

CLÉON LE DÉMAGOGUE

par Henri Lantoiné

Revue Historique, t. IV, page 271 et suiv., livraison de mai-août 1877.

I — De la valeur historique des comédies d'Aristophane.

Il est une anecdote qu'on se plaît à citer quand on parle d'Aristophane : on raconte volontiers que, Denys le jeune désirant connaître le génie, les mœurs et le gouvernement du peuple athénien, Platon ne crut pouvoir mieux répondre à son désir qu'en lui faisant parvenir un exemplaire des comédies d'Aristophane¹. Rien n'est moins authentique, et cependant rien n'est plus vraisemblable que cet envoi ; en effet, Platon qui détestait la démocratie n'était pas fâché sans doute de donner au tyran de Syracuse une idée assez peu flatteuse de ses concitoyens ; aussi, s'empressait-il de lui présenter la république athénienne dans un tableau où certes elle était loin d'être embellie. Quelques critiques modernes et même certains historiens ont voulu voir dans ce trait peu patriotique bien autre chose. Non contents de retrouver dans l'œuvre d'Aristophane ce qu'elle contient en effet : une peinture saisissante et burlesque d'Athènes pendant la guerre du Péloponnèse, ils ont prétendu y démêler le récit exact des événements contemporains, l'image des institutions², et le portrait fidèle des hommes d'État de cette époque. Ils ont oublié le plus souvent qu'Aristophane n'était pas un historien, mais un poète, et que le poète était un homme de parti, ayant ses préjugés et ses passions ; ils ont oublié surtout que la satire est l'essence même de toute comédie, et que la Comédie Ancienne armée de ses franchises et de son impudence originelle devait pousser la satire jusqu'à ses dernières limites, qu'elle se souciait aussi peu de la justice ou de l'équité, que de la décence ou de la discrétion.

La sincérité d'Aristophane, son honnêteté et son patriotisme incontestables ont contribué pour beaucoup à cette méprise séduisante ; on a pensé tout naturellement qu'un citoyen si dévoué à son pays n'avait pu combattre que les vrais ennemis du pays ; on a cru qu'un esprit si ingénieux était nécessairement un grand politique, et que son jugement n'avait pu s'égarer ; dès lors, avec un peu d'imagination, il était facile de prendre ses inventions plaisantes pour des faits réels, ses railleries pour des témoignages sérieux, et ses invectives pour des dépositions impartiales³. C'était s'exposer tout d'abord à une contradiction, mais on n'y prit pas garde. En effet, parmi ses contemporains, il en est trois qu'Aristophane poursuit avec un acharnement sans pareil : Cléon, Socrate et Euripide ; on peut dire qu'il ne les épargne pas plus l'un que l'autre : il les raille

¹ Meineke, *Historia comicorum græcorum*, t. II : Testimonia veterum de Aristophane.

² Voir, à propos des institutions notamment, un mémoire de Troplong dans lequel le témoignage d'Aristophane est cité comme une autorité indiscutable. Troplong, *Des républiques d'Athènes et de Sparte (Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*, nouvelle série, t. VIII, p. 561, 626).

³ Cette manière d'envisager les faits se révèle d'une façon choquante dans un ouvrage, d'ailleurs peu connu, sur Aristophane et son siècle, *Aristophanes und sein Zeitalter*, publié à Berlin, en 1827, par Theodor Rœtscher.

avec une égale amertume ; il les flétrit avec le même emportement ; il les attaque dans trois pamphlets (*les Chevaliers, les Nuées, les Grenouilles*) qui diffèrent peu comme violence de langage et comme crudité de ton, et qui sont absolument identiques, si l'on ne s'attache qu'à l'effet produit sur l'opinion publique. Or, si l'on s'empresse de récuser le témoignage du poète quand il calomnie Socrate, et si l'on reconnaît généralement qu'il s'est montré cruel envers Euripide, comment se fait-il qu'on admette sans réserve tout le mal qu'il dit de Cléon ? Pour les deux premiers, on discute son autorité, on l'accuse d'aveuglement et de passion ; bref on casse ou du moins on révisé ses arrêts ; pour le troisième, on souscrit sans peine à son jugement, on lui donne gain de cause, et l'on se range de son côté contre celui qu'il combat. C'est ainsi que les vers d'Aristophane deviennent, quand il s'agit de Cléon, des pièces d'une haute importance, des preuves à l'appui de ses bassesses, de sa friponnerie et de son insolence ; la caricature a la même créance qu'un portrait authentique, et la burlesque légende est acceptée comme une biographie véritable.

Si l'on recherche d'où est venue cette confiance ou plutôt cette crédulité qui tend à faire du plus passionné des poètes un témoin impartial et un juge éclairé, on trouve que la critique allemande est en partie responsable de cette erreur. Certes, des érudits tels que Runkel, Bergck, Meineke, ont rendu les plus grands services à la Comédie Ancienne ; ils ont dressé l'inventaire exact de ses richesses, publié le catalogue de son théâtre, et la liste de ses pièces ; ils nous fournissent sur les plus obscurs de ses représentants d'utiles renseignements, et quant aux plus célèbres, ils sont parvenus à nous les faire connaître aussi familièrement que des contemporains¹. Mais en appréciant leur situation à Athènes, ils ont été trop portés à exagérer leur rôle et leur importance politique ; guidés par cette idée, en elle-même assez juste, que le théâtre était comme une seconde tribune d'où les auteurs pouvaient tout en riant dire leurs vérités aux hommes d'État, ils sont arrivés à croire que leur autorité n'était pas moindre que celle des orateurs ; ils les ont, comme ceux-ci, investis d'une sorte de magistrature morale ; ils ont pensé qu'ils étaient, comme eux, des conseillers (*σύμβουλοι*²) chargés d'éclairer le peuple sur ses véritables intérêts, mais procédant d'une autre manière, et se plaisant à déguiser, sous le voile des inventions les plus grotesques, des considérations politiques ou sociales de la plus haute portée. Or, ce que nous savons sur la conduite privée des coryphées de la Comédie Ancienne³ ne se concilie guère avec ce rôle de moralistes, ni surtout de directeurs politiques, qu'on leur prête trop aisément. D'ailleurs, le genre qu'ils cultivaient était par son essence même le moins fait pour fournir une appréciation saine, et des jugements équitables sur les hommes et sur les événements contemporains.

Chez les Grecs, en effet, le mot *χωμωδία* dans son sens primitif indique toujours une raillerie amère, insultante, qui ressemble fort à la diffamation ; c'est une sorte d'exécution publique d'un citoyen ou d'une institution qui déplaît au poète ;

¹ On peut dire que les savants dont j'ai cité les noms ont reconstruit toute la comédie grecque ; les travaux les plus fameux sont ceux de : Bergck, *De reliquiis Comœdiæ atticæ antiquæ*, Lips., 1838, 8° ; Runkel, *Fragmenta Cratini*, Lips., 1827 ; Meineke, *Fragm. com. gr. et Historia com. græcorum*. — Ce dernier ouvrage qui résume toutes les recherches antérieures est une mine inépuisable de renseignements ; il porte la lumière sur les origines assez obscures de la comédie en Grèce, et sur les précurseurs les plus lointains d'Aristophane.

² C'est l'expression dont se sert Ranke (*Commentatio de Aristophanis vita*).

³ Les habitudes d'ivrognerie de Cratinus étaient un texte de plaisanteries pour les comiques ; la moralité d'Eupolis était plus que contestable ; Aristophane, dans certains passages de *la Paix* et *des Nuées*, se permet des allusions singulièrement compromettantes sur les mœurs de ses confrères.

c'est un acte d'accusation, sous forme de satire, porté sur le théâtre devant le peuple assemblé¹.

On connaît le ton de ces réquisitoires qui parcourent toutes les variétés du ridicule, depuis la plaisanterie innocente jusqu'aux plus grossières invectives ; on sent dans tout le théâtre d'Aristophane l'inspiration à Archiloque et de ses iambes enflammés. Mais pour être extrêmement passionnées, ces satires portaient-elles toujours juste, et parce qu'elles ont souvent flétri des coupables, n'ont-elles pas aussi frappé d'honnêtes gens ? Sans doute il est impossible de déterminer quel est le point précis où commencent chez elles la médisance et la calomnie, et il faut bien croire que, parmi leurs victimes, un bon nombre n'étaient pas innocentes ; mais on ne peut admettre, d'autre part, que les hommes ou les choses attaqués par elles ont toujours mérité tout le mal qu'elles ont dit. Les auteurs anciens sont les premiers à nous mettre en garde contre l'opinion trop favorable que nous pourrions avoir de l'Ancienne Comédie², et ils ne font point tant de façons pour reconnaître que tous ses poètes **étaient des gens fort habiles à railler ce qui est respectable, et à diffamer ce qui est bien**. Ce jugement est de Lucien ; or nous ne pouvons soupçonner un satirique d'avoir un parti pris contre les droits de la satire. Telle était, longtemps avant Lucien, l'opinion générale, opinion consacrée par la législation, puisqu'un décret porté sous l'archontat de Morychis (Olymp. LXXXV) défendait à tout membre de l'Aréopage d'écrire une comédie, considérant comme un acte de déchéance la culture d'un art **si impudent et si trivial**³.

Malgré toutes ces preuves, les critiques que j'ai cités plus haut se sont attachés à leur point de vue avec une ténacité qui leur a fait commettre parfois les contresens les plus imprévus. Ainsi, dans un des arguments qui figurent en tête de la *Paix* d'Aristophane (éd. Bekker, p. 246), l'auteur tout plein de cette idée que les comiques grecs étaient les éducateurs, les maîtres du peuple, affirme que c'est pour cette raison qu'ils étaient appelés **διδάσχαλοι**⁴. — Il n'est que trop facile de faire justice d'un pareil commentaire, mais ce n'est pas la seule erreur qui ait été commise en ce genre. Runkel dans son édition des fragments de Cratinus nous apprend, d'après Suidas, que Cratinus était **taxiarque** de la tribu Œnéis. Meineke rapporte le même fait dans son *Histoire des comiques*, et tous deux prennent ce titre au sérieux ; or, il est plus que probable que Cratinus n'avait été taxiarque d'aucune tribu, et qu'il ne devait ce sobriquet qu'à un confrère malicieux, enchanté de le railler sur son amour pour le vin (**οἶνος**), et tout heureux de mettre à profit la ressemblance du mot **οἶνος** avec le nom de la tribu **Οἰνεῖς**, pour faire aux dépens du vieux poète un calembour⁵. Grote affirme que plusieurs plaisanteries aristophanesques, du même style, ont été transcrites comme des faits sérieux dans les histoires de la Grèce. Peut-être ne faut-il le croire qu'à moitié ; cependant on pourrait trouver des méprises plus singulières encore que celles que je viens de citer ; en voici une dernière, dont l'auteur est un savant bel esprit du XVIIIe siècle, de Pauw⁶, et l'occasion, un vers d'Aristophane. A la fin de la pièce des *Chevaliers*, le bonhomme Dénios, éclairé sur la conduite du Paphlagonien, son favori, le chasse de sa maison et lui

¹ Telle est la définition qu'on trouve dans les *Anecdota graeca*, de Bekker (II, 747-10).

² Les grammairiens emploient sans cesse les mots : **βλασφημία, λοιδορία** pour caractériser le langage des comiques ; on connaît les réserves que Platon et Aristote font à leur sujet, et le jugement que porte Cicéron sur leur verve calomniatrice et sur leurs personnalités brutales (*De republica*, IV, 11).

³ Plutarque, *bellone an pace præst. Athen.*, cité par Meineke, p. 40. *Hist. com.* gr. T. I.

⁴ Cité par Grote, *Hist. de la Grèce*, t. XII, p. 149.

⁵ On pourrait ainsi en français dire d'un ami de la bouteille, qu'il est **commandant de la légion Œnophile**.

⁶ De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Grecs*, Berlin, 1788, 2 v., 8°.

redemande l'anneau qu'il lui a confié, comme à son intendant (*Eq.*, v. 947). Cet anneau devient dans de Pauw le cachet même de la République, quelque chose d'analogue aux sceaux de l'État, et fournit à son imagination complaisante un développement inattendu sur le rôle des démagogues. Le démagogue, selon lui, n'était ni magistrat, ni dictateur, ni juge (rien de mieux jusque-là), mais un simple citoyen que le peuple honorait tellement de sa confiance, qu'il lui remettait un anneau avec un cachet qu'on doit envisager comme le grand sceau de la république, et on sait (dit-il) que cet anneau fatal fut pendant quelques années de la guerre du Péloponnèse entre les mains du fameux Cléon, comme on le voit par un passage de la comédie des *Chevaliers* ; puis, il ajoute, toujours d'après la même autorité et en s'appuyant sur le mot de Dêmos οὔχετι μοι ταμειῦσεις, que les démagogues étaient proprement nommés ταμιαε τῆς διοικήσεως, c'est-à-dire trésoriers du diocèse d'Athènes, qu'ils restaient cinq ans en charge, et qu'ils étaient quelquefois continués pendant quinze, comme Lycurge fils de Lycophon.

Évidemment l'auteur des *Chevaliers* n'est nullement responsable des interprétations fantaisistes auxquelles de Pauw s'est livré à son égard ; et si les commentateurs dénaturent le sens de ses vers ou prennent ses allusions plaisantes au sérieux, ils sont seuls coupables. Le nombre de ceux qui ont jugé le peuple athénien et ses institutions d'après des données de cette nature est considérable. Sans doute le procédé qui consiste à demander au théâtre des informations sur un pays ou sur un temps est très légitime, mais il est singulièrement dangereux, surtout quand c'est l'Ancienne Comédie qui fournit les renseignements. Ainsi, l'historien qui fait des emprunts aux pièces d'Aristophane a beau prendre ses sûretés avec le poète et affirmer hautement qu'il n'est point dupe de sa partialité, de ses emportements, de ses bougonneries ; néanmoins s'il fait passer dans la trame de son ouvrage, tantôt un portrait, tantôt un dialogue, tantôt l'analyse d'une pièce tout entière, en dépit de tous ses correctifs, ce sont là les passages qui restent dans l'esprit du lecteur, de sorte qu'à la fin du chapitre il ne se souvient plus de la véritable Athènes, et ne connaît en réalité que la cité des Chevaliers et des Guêpes, ou la fameuse Néphéléccocgyie des Oiseaux¹.

On devine aisément ce que devient la démocratie athénienne, et comment sont traités ses chefs et ses institutions par les écrivains modernes qui ont puisé leurs inspirations dans les comédies de l'époque² ; ils n'ont pas assez de mépris pour cette république qui se laisse conduire par un marchand de cuirs ou par un fabricant de lanternes, qui paie les orateurs, les électeurs, les juges, et qui veut faire la guerre à outrance en dépit des conseils d'Aristophane. Nous n'avons pas la prétention de plaider pour les institutions démocratiques athéniennes ; les réformes politiques, judiciaires et sociales de Périclès et d'Ephialtès ont gagné leur cause, et le débat est clos depuis que l'*Histoire de la Grèce* de Grote a été publiée, ainsi que les beaux ouvrages de M. Perrot sur *le Droit public* et sur *l'Éloquence judiciaire et politique à Athènes*. Nous nous proposons seulement d'étudier quel a été le rôle des démagogues, et surtout de Cléon, pendant la guerre du Péloponnèse ; ô la caricature du corroyeur paphlagonien, nous

¹ C'est là l'impression qu'on recueille trop souvent en lisant l'*Histoire de la démocratie athénienne*, par Filon, Paris, Durand, 1854, et l'ouvrage d'ailleurs très estimable de M. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès*, Paris, 1873, 2 v., 8°.

² Voir dans la *Griechische Staatsalterthümer* de B. F. Hermann, le chapitre VII sur l'histoire intérieure d'Athènes.

essaierons de substituer, dans la mesure où cela est possible, une figure historique et un portrait véritable.

II. — Les démagogues. - Cléon.

Le mot *démagogue* a toujours en français une acception défavorable ; chez les Grecs on le prenait également en bonne et en mauvaise part, comme le mot de sophiste ; Plutarque appelle Périclès un démagogue, et J. Pollux dans son *Onomasticon* nous donne la liste des épithètes honorables ou injurieuses que, suivant l'occasion, on donnait au démagogue. Ainsi, dès l'origine, ce nom n'éveillait pas nécessairement l'idée d'un homme qui se plaît à tourner à son profit les passions populaires, pour jeter le trouble dans l'État ; au contraire, il servait plutôt à désigner le citoyen qui s'était acquis, par l'autorité de sa parole et de ses talents, une légitime influence dans l'Assemblée, et qui, par cela même, trouvait le peuple docile à ses conseils, et prêt à suivre sa direction politique. Les écrivains qui contribuèrent le plus à donner au mot *démagogue* l'acception défavorable, qui en définitive a prévalu, furent les philosophes ; dans leurs ouvrages, ce terme signifie toujours **flatteur du peuple** ; il n'y a là rien que de très naturel ; en effet, comme Platon, Xénophon et Aristote n'aimaient pas la démocratie, ils devaient nécessairement avoir peu de sympathie pour ses chefs naturels, qu'ils considéraient volontiers comme les fléaux, les mauvais génies des cités. Si les épithètes dont ils les qualifient ne sont ni aussi injurieuses, ni aussi flétrissantes que les sarcasmes dont les poursuit Aristophane, au fond le mépris est le même. Aux yeux d'Aristote, par exemple, ce sont les pires des citoyens **qui ne se montrent que là où la loi a perdu sa force, qui traitent le peuple en monarque, et se conforment à ses caprices pour substituer la souveraineté des décrets à celle des lois, qui rapportent toutes les affaires au peuple ; car leur propre puissance ne peut que gagner à sa suprématie, dont ils disposent eux-mêmes en maîtres par la confiance qu'ils savent lui surprendre.** Puis, comme conclusion et comme dernier trait, Aristote leur jette ces paroles, qui étaient un cruel opprobre dans une cité comme à Athènes : **Les tyrans sont généralement d'anciens démagogues, qui ont gagné la confiance du peuple en attaquant les principaux citoyens**¹.

Nous avons ici, non point à discuter ce jugement sur les origines, les caractères et les procédés de la démagogie opposée à la vraie démocratie, ni à instruire le procès des démagogues, mais seulement à dire ce qu'ils étaient. Il est à peine besoin de faire remarquer que ce nom même ne fut jamais une qualification officielle attachée à une fonction quelconque. Cette observation pourrait sembler superflue ; cependant, nous avons vu plus haut qu'un historien du XVIII^e siècle s'y était trompé, et qu'il avait décerné aux démagogues le titre fort imprévu de *ministres des finances, ou premiers secrétaires de la trésorerie d'Athènes*.

Sans aucun doute, rien ne s'opposait à ce qu'ils occupassent un emploi spécial, à ce qu'ils fussent investis d'un commandement ou d'une ambassade, c'est même en tant que démagogues qu'ils obtenaient ces charges, mais ils ne les remplissaient pas sous ce nom : il était naturel en effet que dans une république où tout dépendait du peuple, ceux de qui le peuple dépendait eussent le maniement des grandes affaires, quelquefois même le gouvernement de l'État.

¹ Aristote, *Politique*, VI, IV, et VIII, IX, 6.

A Athènes, les grandes magistratures publiques étaient loin d'avoir sur la direction de la cité une part d'action aussi efficace que sembleraient le comporter l'éclat et la dignité extérieure dont elles étaient revêtues ; dans aucun pays il n'y eut une telle disproportion entre la situation officielle d'un personnage et son pouvoir réel¹. Ainsi qu'était-ce que la puissance d'un archonte, en comparaison de l'ascendant exercé par un simple orateur, qui, sous le nom bien modeste de *conseiller* (οὐμβουλος), sans attributions, sans délégation d'aucune sorte, était en réalité l'un des premiers personnages de l'État ? Or, les démagogues n'étaient autres que les plus écoutés, les plus populaires parmi les orateurs ; c'est par la parole qu'ils s'étaient acquis leur influence ; maîtres de l'oreille et de l'esprit de leurs auditeurs, ils s'étaient emparés de la direction de l'opinion publique ; ils la préparaient, la guidaient, la façonnaient à leur gré : on comparait leur langage tantôt au chant des sirènes, et tantôt au bruit du tonnerre ; souvent ils employaient ces deux armes à la fois (sic), subjuguèrent les cœurs, enchaînaient les volontés, et entraînaient la multitude comme le fer est entraîné par l'aimant. Alors toute cette république ressemblait à un navire dont les démagogues éloquents étaient les capitaines, le Sénat le pilote, et le peuple les matelots².

En réalité le premier démagogue d'Athènes fut Périclès : Thucydide a caractérisé en quelques lignes cette souveraineté d'un grand homme qui contient un peuple sans l'asservir et sans le flatter, qui le domine par la dignité de son caractère autant que par son éloquence, qui, dans une démocratie de nom, commande en maître comme le premier citoyen de l'État. Cet empire, qui reposait sur la plus honnête politique, périt avec lui. Ceux qui le remplacèrent après sa mort n'eurent jamais, même au moment de leur plus grande popularité, une autorité pareille à la sienne ; c'est qu'aussi ils adoptèrent une marche différente ; en effet, étant tous égaux entre eux, et désirant tous l'emporter sur les autres, ils flattèrent le peuple et sacrifièrent à cet objet les intérêts de l'État les plus importants³. Parmi ces rivaux ambitieux, qui se disputèrent la succession de Périclès, trois nous sont connus, Eucrate, Lysiclès et Cléon ; tous trois, sortis des rangs du peuple et attachés à différentes branches de commerce ou d'industrie, représentaient une politique nouvelle en même temps que l'avènement au pouvoir d'une classe de citoyens qui n'avaient jusqu'alors obtenu aucune part dans le gouvernement de la cité. En effet, quoique la constitution athénienne fut devenue entièrement démocratique et qu'elle n'eût réservé aucun privilège aux membres des anciennes familles, le peuple leur avait néanmoins conservé toutes ses sympathies, et les élevait par ses votes aux premières charges de l'État. C'est parmi les Pentakosiomedimnes, parmi les Chevaliers, qui formaient l'aristocratie de la cité, aristocratie de naissance et de fortune, qu'il choisissait de préférence les généraux et les magistrats⁴. Était-ce de sa part un engouement. aveugle pour les personnages de race illustre, une fantaisie de plébéiens éblouis par l'éclat des grands noms, qui le poussait à ce choix, ou bien un hommage raisonné rendu aux capacités politiques et aux talents militaires d'une classe qui, en somme, avait toujours été aux affaires ? Peu importe, ce qui est certain, c'est que, dans une cité démocratique, l'aristocratie avait tenu, seule, tous les grands emplois, jusque dans la dernière période de la vie de Périclès. Les citoyens de condition inférieure ou moyenne, engagés dans différents trafics, directeurs

¹ M. Perrot insiste sur cette particularité de la constitution athénienne, dont il a exposé le mécanisme avec tant de clarté dans ses différents ouvrages. Voir *le Droit public à Athènes* et *l'Éloquence judiciaire et politique à Athènes*.

² De Pauw, ouvrage cité.

³ Thucydide, III.

⁴ Grote, *Histoire de la Grèce*, t. VII.

d'usines ou de manufactures, ne commencèrent à prendre quelque ascendant dans l'Assemblée, et à lutter avec les représentants des grandes familles, qu'au début de la guerre du Péloponnèse, ou dans les années qui précèdent. Le développement du commerce et l'accroissement de la population, en même temps que le libre jeu des institutions politiques et judiciaires, amena un déplacement d'influences dans le gouvernement de la cité. L'historien Grote déclare ce changement analogue en substance à celui qui s'opéra dans les villes de l'Europe au moyen âge, où les marchands et les commerçants des diverses corporations commencèrent à entrer en concurrence avec les familles patriciennes dans lesquelles la suprématie avait résidé primitivement, et finirent par les supplanter¹. Il me semble qu'il est inutile de remonter si haut dans l'histoire, et que l'analogie s'offre plus frappante et plus vraie, si l'on jette les yeux sur la société française contemporaine : l'arrivée aux affaires des représentants de la grande industrie, de la banque ou du haut commerce, et le rang qu'ils ont occupé soit dans les assemblées, soit dans les ministères, sous les différents régimes politiques qui se sont succédé depuis un demi-siècle, n'est-il pas le fait caractéristique de notre époque ?

A Athènes, ce ne fut point par leur situation commerciale ou financière que les politiques de la nouvelle école arrivèrent à contrebalancer l'influence des personnages de haute naissance, qui avaient été jusque-là en possession de la faveur populaire ; c'est par leur présence assidue aux Assemblées, par leur empressement à servir les intérêts des petites gens, par leur zèle à se faire les interprètes ou les guides de l'opinion, enfin par leurs qualités personnelles, soit comme orateurs, soit comme hommes d'action, qu'ils forcèrent leurs compétiteurs à compter avec eux. Tant que Périclès fut aux affaires, comme le monde athénien se partageait en partisans ou en adversaires de ce grand homme, les nouveaux conseillers du peuple se divisèrent également : Lysiclès se rangea de son parti ; il semble même qu'il ait été son lieutenant ou plutôt son élève, et qu'il fut admis dans son intimité. Si l'on en croit Plutarque², c'est moins aux leçons d'un tel maître qu'il dut son influence politique, qu'aux enseignements d'Aspasie ; il l'épousa dès qu'elle fut devenue veuve, et c'était elle, au dire du malicieux conteur, qui composait les harangues que son mari allait débiter à la tribune. Quoiqu'on ait le droit de suspecter l'authenticité de ce fait mentionné par un écrivain qui accueille trop facilement tous les bruits de la chronique scandaleuse d'Athènes, il est bien évident que ce n'est pas aux mains de Lysiclès que devait passer l'héritage politique du grand homme d'État.

Celui qui le recueillit, et qui devait reprendre, en les exagérant, les traditions démocratiques du gouvernement inauguré par Périclès, fut précisément un de ses adversaires acharnés ; loin d'avoir été formé à son école, il fit ses premières armes dans le camp opposé, et remporta ses premiers succès en attaquant son administration et en poursuivant ses amis. Cléon, fils de Cléonète, était, du vivant même de Périclès, l'orateur le plus écouté parmi ceux qui aspiraient à la direction du parti ultra démocratique ; il est impossible de déterminer à quelle date précise il entra dans la carrière, ni par quels moyens il parvint à se distinguer entre ses rivaux ; les historiens anciens le nomment pour la première fois, lors de la seconde année de la guerre du Péloponnèse, parmi les ennemis, peut-être même parmi les accusateurs de Périclès ; mais ils le citent comme un homme ayant déjà fait ses preuves dans l'Assemblée et dans les tribunaux, et

¹ *Histoire de la Grèce*, t. VIII.

² Plutarque, *Vitæ*, 137, 35, éd. Didot.

comme l'orateur le plus goûté du peuple. Indépendamment des aptitudes personnelles qui le désignaient aux sympathies de la foule, telles qu'une grande audace, un caractère emporté, une nature fougueuse, servies par une violence de langage et une force d'invective peu communes, Cléon sut se créer des partisans par d'autres mérites. La profession d'avocat n'existait pas à Athènes, mais il n'était interdit à aucun citoyen de prêter le secours de ses conseils et de ses lumières, quelquefois même de sa parole, aux plaideurs ou aux accusés ; les gens riches s'adressaient au logographe le plus en vogue, et demandaient une consultation ou au besoin un plaidoyer à Antiphon ; les pauvres ne pouvaient que solliciter l'appui gratuit d'un défenseur désintéressé. Peut-être serait-il permis de conclure d'une allusion renfermée dans un passage des Grenouilles d'Aristophane, que Cléon¹ avait recherché ce rôle de protecteur des gens d'humble condition en instance devant le dikasterion ; il trouvait là un double moyen d'arriver à la popularité, puisqu'en prêtant son assistance aux pauvres, il attaquait les riches et dénonçait les puissants : ce qui ne pouvait manquer de plaire dans une cité aussi jalouse d'égalité que l'était Athènes. Ce ne fut pas seulement en épousant la cause des autres que Cléon commença sa fortune politique ; il semble s'être signalé plutôt comme accusateur que comme défenseur, déférant en son propre nom les délinquants officiels, et poursuivant devant les tribunaux les magistrats sortis de charge et soumis à la reddition des comptes. Ces fonctions d'accusateur public, qui attiraient de dangereuses inimitiés, étaient moins recherchées à Athènes qu'elles ne le furent à Rome ; les citoyens prudents les déclinaient volontiers ; mais plus elles étaient dédaignées, plus elles offraient le champ libre à ceux qui n'en redoutaient pas le fardeau, et les conduisaient naturellement à la popularité. Si les preuves précises nous manquent pour affirmer que Cléon prit par là position dans l'Assemblée, au point de compter parmi les citoyens les plus influents, du moins le témoignage de Thucydide, et les mots qu'il emploie pour caractériser son genre d'éloquence, semblent justifier pleinement cette assertion. Il ne le présente jamais que comme le plus violent des hommes, déloyal dans ses calomnies, et virulent dans ses invectives, en même temps qu'il était l'orateur le plus persuasif auprès du peuple².

C'est ainsi qu'il était classé, quand il se montra parmi les adversaires les plus acharnés de Périclès ; il fit cause commune avec le parti aristocratique, ou plutôt il apporta aux ennemis du chef de la démocratie, qui formaient une ligue et une coalition composée de gens de toutes les classes de la cité, le concours de sa parole et de sa popularité ; il obtint en échange leur appui, qui le soutint jusqu'au jour où il fut assez fort pour s'en passer, et pour dominer seul dans l'Assemblée publique. Cléon était donc, dans la première partie de sa carrière, ce qu'on nomme un orateur d'opposition, le chef de la faction populaire ; et à deux reprises différentes il se fit l'écho des passions de la foule, l'exécuteur de ses colères contre Périclès au contre ses amis. On sait qu'avant la déclaration de la guerre, il y eut contre le tout-puissant Stratège un redoublement d'animosité, et comme un suprême effort pour l'abattre ou pour le perdre à jamais dans l'opinion publique ; la haine qui n'osait s'attaquer directement à lui le frappa dans les trois personnes qui lui étaient le plus chères, en déférant devant les tribunaux sa maîtresse Aspasia, le philosophe Anaxagore et le sculpteur Phidias.

¹ Xanthias, aux Enfers, a pillé, volé et battu deux hôtes de restaurant, qui, ne pouvant obtenir de lui que des coups comme indemnités de tous ses dégâts, le menacent de faire appel, l'une à Cléon, l'autre à Hyperbolus, dans le dessein de citer l'offenseur en justice devant le dikasterion (Aristophane, *Ran.*, 566, 576).

² Thucydide, III, 36. IV, 21, 28. VI, 16, et encore V, 17.

Nous ne pouvons établir ni la date certaine, ni les faits exacts de ces trois accusations : la première aurait été portée par le poète comique Hermippos ; dans la seconde, celle qui dénonçait Anaxagore, comme coupable d'impiété, c'est Cléon qui se serait fait l'interprète de l'antipathie du peuple athénien contre les philosophes, antipathie envenimée ici par les perfides artifices d'une faction politique. Il serait trop téméraire de vouloir conjecturer quel fut le langage et le rôle précis de Cléon dans cette affaire ; on sait seulement que Périclès n'osa tenir tête à l'accusation, et qu'une sentence de bannissement fut prononcée contre Anaxagore, qui avait prévenu sa condamnation par un exil volontaire. Enfin, non contents d'atteindre l'Olympien dans ses plus chères amitiés, ses ennemis avaient arraché un décret portant qu'il serait appelé à rendre des comptes : il est probable que l'affaire ne fut pas poursuivie, et que la motion proposée par Drakontidès resta sans effet ; en tout cas, c'était là le prélude de l'accusation bien autrement grave qui fut portée contre lui, la seconde année de la guerre du Péloponnèse. Alors en effet, l'occasion était propice pour frapper un grand coup ; la peste et les ravages de l'ennemi avaient fait endurer aux Athéniens de cruelles souffrances, les riches avaient vu leurs belles demeures et leurs fermes démolies et dévastées, les pauvres se trouvaient sans abri, tous avaient perdu courage et se tournaient avec colère contre l'auteur de cette guerre qui causait leur ruine. Il y eut une explosion générale de colère et d'indignation contre l'homme que l'on rendait responsable de tant de calamités ; ses rivaux profitèrent de ces sentiments exaltés pour dénoncer une dernière fois son caractère et sa politique ; parmi les plus ardents étaient Simmias et Lakratidas, mais ce fut Cléon qui conduisit cette dernière attaque. Il se fit en cette circonstance l'organe du parti de la paix, pour attaquer, sans doute avec cette violence de langage qui lui était propre, l'auteur des misères de la cité, et il lui intenta une action du chef de malversation. Cette fois, le parti de l'accusation eut gain de cause, et Périclès fut frappé d'une amende ; mais les Athéniens ne le laissèrent pas sous le coup de cette condamnation, et pour racheter leur injustice, ils le réélurent stratège, avec plus d'influence et de pouvoir qu'il n'en avait jamais eu de sa vie. Néanmoins, par une étrange contradiction, l'ascendant de Cléon qui, ce semble, aurait dû décroître, n'en fut que mieux assuré : le talent d'invective qu'il avait pu déployer en cette circonstance fut applaudi comme l'explosion légitime d'un patriotisme indigné, et il eut un grand retentissement ; les poètes comiques publièrent à l'envi que : *la morsure du bouillant Cléon avait entamé l'Olympien*, et l'un d'eux chantait ainsi sa défaite : *Roi des satyres, pourquoi n'as-tu pas le courage de prendre la lance ? Tu parles de guerre avec audace, mais tu ne combats que de la langue ; l'aspect d'une épée nue te fait pâlir ; tu n'as plus ni force ni vertu, quoique tu sois aiguillonné par l'ardent Cléon qui ne te laisse aucun repos*¹.

Après la mort de Périclès [428], Cléon devint le véritable chef de la démocratie athénienne ; il passait des rangs de l'opposition au pouvoir ; il eut dès lors à combattre le parti aristocratique qui dut regretter plus d'une fois l'appui qu'il avait prêtés ses débuts politiques.

A la tête de ce parti était Nicias, dont l'honnêteté superstitieuse et timide était incapable de lutter contre l'audace et l'énergie du démagogue. Quoique homme de guerre, Nicias était le chef des amis de la paix ; il représentait toute une catégorie de citoyens, les plus riches en général, qui souffraient impatiemment la continuation des hostilités, et qui étaient soupçonnés de nourrir pour Sparte et son gouvernement des sympathies peu favorables à la conduite des opérations

¹ Mots de l'auteur comique Hermippos. Meineke, *Com. gr. fr.*, I.

militaires, et contraires aux intérêts athéniens. En face de ces adversaires plus ou moins déclarés, Cléon se posa résolument comme le partisan de la guerre à outrance ; il demanda que la lutte fût conduite sans ménagement, et qu'au besoin on fit appel à la terreur, s'il n'y avait pas d'autre moyen de maintenir les alliés dans le devoir ou d'empêcher les défections toujours prêtes à éclater.

La révolte de Mitylène [427] lui fournit l'occasion de développer à la tribune ses idées à ce sujet. Nous n'avons point à raconter toutes les péripéties de ce drame, dans lequel Cléon, défendant avec un implacable acharnement une motion sanguinaire, joue un rôle vraiment odieux. Heureusement pour lui, le triomphe de sa parole ne fut pas de longue durée, et le décret qui frappait de mort une population tout entière immolée à la sécurité de la puissance athénienne fut remplacé par un arrêt moins cruel, bien qu'encore trop rigoureux. On ne retrouve dans le discours que lui prête Thucydide¹ en cette circonstance, ni les éclats de cette parole bruyante, ni les emportements de cette faconde passionnée qui séduisait le peuple, mais on reconnaît les principes de ce qu'on peut appeler la politique démagogique, et les moyens de gouvernement qu'entendait appliquer Cléon dans la direction des affaires extérieures de la cité, comme dans ses relations avec les alliés ou les sujets de la république athénienne². A ses yeux, il n'y a de puissance réelle que celle qui repose sur la force, car il est dans la nature de l'homme de mépriser qui le caresse et de respecter qui ne lui cède pas ; la douceur et les demi-mesures ne sont pas de mise en temps de guerre, et dans les crises le seul mode de gouvernement, c'est la terreur. En présence de ce dédain de l'humanité, de cette apologie brutale de la force, il est impossible de ne pas songer à ces doctrines qui ont été également proclamées et mises en pratique aux époques les plus troublées de notre histoire ; les mesures prises au nom du salut public en 1793 découlaient de la même source ; mais la démocratie athénienne ne se laissa pas glisser sur cette pente, et Cléon ne fut pas écouté.

L'expédition de Sphactérie lui fit plus d'honneur ; les faits sont assez connus pour qu'il suffise de les rappeler en quelques mots ; les Lacédémoniens, qui assiégeaient Pylos, avaient dû abandonner dans l'île de Sphactérie 400 Spartiates, qui furent bloqués par Démosthène ; leur perte semblait assurée ; et Sparte, effrayée de ce désastre, envoya une ambassade à Athènes, pour traiter de la paix. Comme dans l'affaire de Mitylène, ce fut Cléon qui prit la direction du débat ; se faisant l'interprète des sentiments d'orgueil qui animaient alors l'Assemblée, et emporté par sa jactance naturelle, il demanda qu'en échange des prisonniers on rendit à Athènes ce qu'elle avait perdu à l'époque de la guerre de trente ans : Niscea, Trésène et l'Achaïe ; après quoi on conclurait une trêve. Cette motion qui n'avait rien de déraisonnable, et qui n'était en somme que l'expression de l'opinion publique, ne fut pas de prime abord rejetée par les envoyés, qui invitèrent seulement l'Assemblée à nommer une commission pour arrêter les conditions d'une paix définitive. A cette réponse Cléon riposta par des paroles indignées, s'élevant contre la mauvaise foi des ambassadeurs, qui, selon lui, ne se refusaient à communiquer directement leurs propositions au peuple que parce qu'ils avaient le dessein de le tromper ; les Lacédémoniens ; tout interdits de cette sortie, ne surent que répondre : on prit leur silence pour un aveu, et les négociations échouèrent. Évidemment ce fut la faute de Cléon ; et c'est à dessein, sans nul doute, qu'il provoqua la rupture par cette prétention

¹ Thucydide, III, 44, sq.

² Je ne fais que résumer ici la remarquable analyse que M. Girard a donnée de ce discours dans son *Essai sur Thucydide*.

outrecuidante de faire traiter, séance tenante, et en pleine place publique, toute une série de propositions diplomatiques extrêmement délicates à régler¹. — Faut-il ne voir dans cette résolution, funeste, en somme, aux intérêts athéniens, qu'un acte de folie démocratique, une menée coupable pour prolonger les hostilités, et cela dans un but de vanité ou d'ambition personnelle ? Aristophane ne se lasse pas de le dire, et après lui bien des historiens l'ont répété. Cependant on ne voit pas très bien en quoi l'ascendant de Cléon devait grandir par la guerre ; il semble au contraire qu'il ne pouvait que décroître et que le parti aristocratique avait, seul, chance d'y gagner, puisque c'est de ses rangs que sortaient les généraux et les amiraux.

Il est peut être plus naturel d'admettre que Cléon, eu égard à son caractère, fut emporté par des espérances exagérées sans doute, mais patriotiques, à croire qu'Athènes n'avait rien à perdre en poussant sa fortune, et en réduisant son ennemi à la dernière extrémité. Quant à la raison qu'il pouvait avoir de rejeter la nomination des commissaires, elle reposait probablement sur cette idée, que la commission serait choisie parmi les partisans de la paix, Nicias, Lachès et les autres, et que ceux-ci, dans leur impatience mal déguisée d'en finir avec les hostilités, ne sauraient pas défendre les intérêts d'Athènes, ni tirer tout le parti qu'on attendait d'une si belle situation. Cléon sur ce point n'avait pas tort : la conduite de Nicias quatre ans plus tard ne justifiait que trop ses soupçons. Telle fut la première partie, on pourrait dire le premier acte, de cette campagne de Sphactérie que Thucydide raconte comme une véritable comédie².

Une fois les négociations rompues, le parti aristocratique sembla se détacher de plus en plus de la conduite des hostilités, et affecta de regarder l'affaire présente comme personnelle au démagogue ; c'est là le sentiment qui éclate dans cette séance de l'Assemblée où Cléon, se faisant fort de ramener en vingt jours les Spartiates prisonniers, se voit malgré lui revêtu du commandement par la démission de Nicias, qui y renonce en sa faveur. La situation du démagogue improvisé général malgré lui est, sans doute, assez plaisante, et Nicias, ainsi que ses partisans, ont les rieurs de leur côté ; mais au fond, le rôle qu'ils jouent est singulier. S'ils considèrent comme au-dessus de leurs forces l'entreprise proposée par Cléon, ils font preuve d'une timidité et d'une petitesse d'esprit bien mesquines ; et s'ils comptent que le démagogue échouera, mais que ce n'est pas trop cher acheter sa disgrâce que de la payer par un échec des armes athéniennes, c'est là un étrange calcul pour un si grand patriotisme.

L'entreprise jugée insensée tourna à la gloire de Cléon et à la grandeur de la République ; c'est grâce à sa décision ou à son heureuse audace qu'Athènes fut redevable du succès le plus sérieux qu'elle remporta dans toute cette guerre. Néanmoins la phrase dédaigneuse de Thucydide sur la **folle présomption de Cléon qui réussit, bien que ce fût un acte de folie**³, a été acceptée comme la conclusion équitable de cette campagne, et, à l'exception de Grote, tous les historiens traitent Cléon de fol avant, et de fourbe après ; les plus modérés font hommage à la fortune de son succès ; mais quelques-uns se faisant l'écho d'Aristophane prétendent que Cléon n'est arrivé que pour recueillir le fruit des travaux de Démosthène et l'accusent volontiers de lui avoir volé les lauriers de Pylos, ainsi que d'avoir avalé à sa barbe la galette lacédémonienne⁴.

¹ Pour toute cette affaire de Sphactérie, voir Grote, t. IX, ch. II.

² Thucydide, IV, 27.

³ Thucydide, IV, 39.

⁴ Aristophane, *Chevaliers*, 54 sq.

C'est trop juger le démagogue en partisan de Nicias ; et ce n'est pas seulement l'expédition de Pylos qui est traitée avec cette sévérité ; on applique en général à tous ses actes une sorte de dénigrement systématique. Ainsi, à quelles attaques n'a pas donné prise l'accusation qu'il porta contre Thucydide et Euklès lors de la perte d'Amphipolis, accusation qui entraîna le bannissement. Cependant rien n'était plus légitime, si l'on considère l'immense valeur de la place perdue, qui était pour Athènes la clé de son empire dans la Thrace, et la conduite des chefs chargés de la protéger. Que Cléon se soit laissé aller dans son réquisitoire à des attaques passionnées et sans merci, qu'il ait parlé de trahison quand il n'y avait eu que de la lenteur, de la maladresse, ou de la négligence, il n'y a là rien d'in vraisemblable ou de contraire aux habitudes de l'orateur ; mais, quelle qu'ait été d'ailleurs la force de ses invectives, il y avait dans le fait même de la prise d'Amphipolis un motif suffisant de mise en jugement et de condamnation ; tout Athénien, en pareil cas, aurait pu porter la parole aussi bien que Cléon, et ne se fût pas pour cela cru coupable de calomnie à l'égard de Thucydide. On conçoit que l'illustre banni, malgré toute son impartialité, n'ait pas toujours été maître de ses sentiments quand le nom de Cléon se rencontre dans son histoire ; sans doute, il n'a pas poussé les représailles jusqu'à travestir le caractère du démagogue, mais il lui est, en général, peu bienveillant, ce qui ne surprend personne, et sans aller jusqu'à dénaturer ses résolutions ou ses actes, il leur prête volontiers des motifs intéressés, et souvent peu avouables.

Pour en citer un exemple, il écrit qu'à l'expiration de la trêve d'un an (422) les plus grands ennemis de la paix étaient, Cléon d'un côté, et Brasidas de l'autre : si le fait est incontestable, les raisons par lesquelles il appuie ce fait, du moins en ce qui concerne Cléon, sont loin d'être aussi convaincantes. Cléon, dit-il, était partisan de la guerre parce qu'il pensait que si la paix était conclue, sa politique malhonnête serait découverte, et que ses accusations dirigées contre les autres seraient moins facilement crues¹. C'était répéter sous une forme sérieuse ce qu'Aristophane avait dit d'une manière plaisante dans sa comédie des *Chevaliers* : Tu ressembles aux pêcheurs d'anguilles ; dans l'eau limpide ils ne prennent rien ; mais qu'ils agitent bien la vase, et la pêche sera bonne ; ainsi ce n'est qu'en temps de troubles que tu garnis tes poches². Cette comparaison avait alors le mérite de la nouveauté ; mais ce n'est pas là un argument. Grote a réfuté avec beaucoup de sens cette insinuation que Cléon pouvait avoir un intérêt direct à la continuation des hostilités, et il a cité fort à propos la réplique de Phocion à cet orateur du parti démocratique, qui s'étonnait de le voir, lui homme de guerre, conseiller la paix aux Athéniens. Oui, disait-il, je crois qu'il est juste de les dissuader ; cependant je sais bien que, s'il y a la guerre, j'aurai autorité sur toi ; s'il y a la paix, tu auras autorité sur moi³. En effet, le rôle du chef militaire et l'éclat de ses actions font pâlir singulièrement le prestige de l'orateur, même le plus populaire, quand la lutte est engagée ; l'éloquence est alors bien peu de chose, suivant ces vers du vieux poète Ennius :

*Vi geritur res,
Spernitur orator bonus, horridu' miles amator.*

En admettant d'ailleurs que la fortune politique du démagogue eût été directement attachée à la continuation de la lutte, il reste à examiner si les

¹ Thucydide, V, 16.

² Aristophane, *Chevaliers*, v. 763-835.

³ Plutarque, *Phocion*, 6, 16.

intérêts d'Athènes ne se trouvaient pas d'accord avec lui¹ ; or on peut soutenir, et cela par des raisons auxquelles il est difficile de ne point accorder quelque valeur, que les conquêtes de Brasidas dans la Thrace imposaient aux Athéniens la nécessité de reprendre les armes s'ils voulaient maintenir l'intégrité de leur empire. En conseillant des mesures énergiques, en proposant une expédition pour reconquérir Amphipolis, Cléon ne cédait pas à une sorte de manie de guerre à outrance, comme l'insinuaient ses adversaires ; il ne faisait que continuer les traditions de Périclès, qui avait posé en principe qu'Athènes ne devait à aucun prix laisser entamer son empire, qu'elle devait jusqu'au bout déployer les plus rudes efforts et s'imposer les plus rudes sacrifices pour rester ou pour redevenir maîtresse de ses alliés et de ses sujets². C'est dans cet esprit que fut conçue l'expédition de Thrace, qui ne fut pas un coup de tête du démagogue sottement fier de ses lauriers de Sphactérie et désireux de prouver, par un nouveau succès, ses talents militaires. S'il dut prendre le commandement, c'est que Nicias et les autres stratèges déclinèrent pour eux-mêmes et ne voulurent pas accepter la responsabilité d'une expédition qui avait été décrétée malgré leur opposition. Les partisans de la paix se posèrent alors le même dilemme qu'à propos de Sphactérie : ou bien Amphipolis serait reprise et la gloire d'Athènes les consolait du succès de Cléon, ou elle ne le serait pas, ce qui était le plus probable, et la ruine de Cléon les consolait de l'échec d'Athènes. Cette dernière alternative fut amplement justifiée ; on sait comment Cléon, après avoir entraîné par son incapacité militaire³ la déroute de son corps d'armée, fut tué en se sauvant ; son défaut de courage ne méritait pas d'autre oraison funèbre que celle que lui fit Aristophane. **Les Athéniens ont perdu leur pilon, ce corroyeur qui broyait la Grèce.**

Nous avons montré quel fut le rôle de Cléon dans les affaires extérieures de la république athénienne ; on a pu voir que sans être un grand politique, il ne fut pas un politique incapable ; mais avant de porter un jugement général sur l'ensemble de sa conduite, il nous reste à parler de son éloquence, qui lui donna tant de crédit auprès de ses concitoyens. Essayons donc de déterminer ce qu'il fut comme orateur.

III. — Cléon orateur.

Il est toujours difficile de se faire l'idée d'une éloquence qui n'a rien laissé après elle ; cependant, lorsque les historiens ou les critiques nous en ont conservé le souvenir, on peut, grâce à leur secours, parvenir à retrouver quelques-uns de ses principaux traits, sinon la voir revivre tout entière. Des harangues prononcées par Cléon, il n'est pas resté le moindre fragment, et nous n'avons, pour nous représenter ce qu'il fut comme orateur, que les vers satiriques d'Aristophane, le témoignage partial de Thucydide⁴, une ligne de Cicéron, et un passage de Plutarque. Néanmoins, à travers ces jugements sommaires et ces appréciations intéressées, on peut démêler les caractères les plus saillants de cette éloquence qui fut si populaire. Ce qui a frappé surtout les écrivains que je

¹ Grote, t. IX, p. 209 sq.

² Cf. Thucydide, I, 142, 143, 144 ; II, 13.

³ Diodore, XII, 73, 74 ; Thucydide, V, 10. Selon Thucydide il prit la fuite un des premiers ; selon Diodore il mourut en homme de cœur, mais le récit de ce dernier contient trop d'invéraisemblances pour qu'on puisse opposer sa version à celle de Thucydide.

⁴ Thucydide, III, 45. L'expression de Cicéron *turbulentum quidem civem, sed tamen eloquentem* (*Brutus*, 7), semble être une traduction des épithètes de Thucydide : *βιαιότατος καὶ νιθανώτατος*.

viens de citer, c'est qu'elle était à la fois très violente et très persuasive ; Thucydide ne parle jamais de Cléon à la tribune, sans le désigner comme l'orateur doué de la plus grande force d'invective et en même temps le plus écouté de son temps.

Evidemment l'ascendant incontestable qu'il exerçait sur l'Assemblée n'était pas dû tout entier à son talent de parole ; une part en revenait sans aucun doute à la sympathie que le peuple avait pour sa personne ; ce qui le prouve, c'est le sans-gêne avec lequel il traitait ses auditeurs ; il prenait avec eux toutes les libertés d'un favori : plusieurs anecdotes en font foi ; ainsi Plutarque raconte qu'un jour où il devait parler à la tribune, il se fit attendre assez longtemps, et parut enfin sur le Pnyx, revêtu d'habits de fête, et portant une couronne de roses sur la tête ; au lieu de s'excuser de son retard et de son costume, il demanda simplement qu'on remit la discussion au lendemain, parce qu'il avait, disait-il, pour le moment un sacrifice à célébrer et des hôtes à recevoir. Le peuple céda de bonne grâce, et se sépara en riant de cette fantaisie de son démagogue, qui le traitait aussi cavalièrement qu'un grand seigneur¹.

Ce laisser-aller et cette indépendance d'allures qui formaient un si grand contraste avec la sévérité de maintien et de tenue propre aux orateurs, et avec les exemples de Périclès, Cléon les porta jusque dans ses discours. C'était là une nouveauté, qui d'ailleurs ne déplut pas au peuple, et qui fut accueillie sans doute comme étant la marque d'une éloquence vraiment démocratique. Il ne faut pas oublier de quel monde se composait l'Assemblée : elle était formée en majorité des artisans et des gens de métier, petits marchands, laboureurs, marins du Pirée, mais tous citoyens très capables de juger des mérites d'un discours, et composant un auditoire très exercé. Périclès s'était imposé à eux par la dignité de son langage, par l'élévation et la grandeur de ses pensées, par la majesté de son éloquence en présence de cette haute et fière attitude, de cette action sobre, de ce geste modéré, qui dominait les attaques de ses adversaires et les tumultes de la foule, le peuple était subjugué et vaincu comme par une force supérieure. Cléon réussit par les moyens opposés : avec lui, l'auditoire fut plus à l'aise, le peuple sentit qu'il avait affaire à l'un des siens, et il n'est pas douteux qu'il éprouva une sorte de satisfaction à s'abandonner à son favori et à se laisser persuader plus volontiers. Sans ajouter foi aux plates bouffonneries qu'Aristophane met dans la bouche du Paphlagonien, on doit croire que le démagogue ne dédaignait pas certaines saillies destinées à provoquer le rire, ni même ces boutades quelque peu triviales qu'aucun orateur ne s'était permises avant lui. C'est ainsi qu'il faut expliquer le mot de Plutarque, qui fait de Cléon *le bouffon*² du Pnix. Ces grosses gaietés s'alliaient à une hardiesse de ton, à des emportements de langage qui ne ménageaient rien³, et dont la force était encore relevée par une action d'une extrême violence. On peut dire que Cléon fut le créateur de cette partie de l'éloquence, que Démosthène déclarait être l'éloquence tout entière ; il fut le premier qui se départit de ces habitudes de réserve et de modestie que l'usage imposait aux orateurs. Jusqu'alors, l'attitude idéale qu'on recherchait à la tribune était celle d'une belle statue ; la physionomie sévère et recueillie ne changeait point d'expression ; la voix, maintenue sur le même ton, ne s'élevait pour devenir plus pénétrante qu'à la péroration ; tout au plus, le débit se précipitait-il un peu à la fin du discours.

¹ Plutarque, *Moralia*, 976, éd. Didot.

² (*δωμολόχος*). — Plutarque, *Vitæ*, V, 630. Éd. Didot.

³ Le langage public de Cléon était caractérisé par Aristote et par Théopompe (V. Schol., *ad Lucian-Timon*, c. XXX) comme plein d'arrogance.

Comme le remarque M. Perrot¹, tout était concerté pour produire une impression de calme et d'apaisement sur l'auditoire ; tout concourait à cet effet : le ton, le geste, l'arrangement même du vêtement, tombant à grands plis, et laissant le bras droit, à demi dégagé, sortir du manteau.

Cléon rompit brusquement avec ces traditions dont l'harmonieux ensemble gênait sa nature fougueuse, et substitua à cette sérénité olympienne les façons violentes qui semblent avoir prévalu après lui. **Le premier, dit Plutarque², il cria en parlant, il rejeta son manteau, il se frappa la cuisse, et courut d'un bout à l'autre de la tribune.** Tout ce bruit, et tout ce mouvement que Plutarque considère comme un manque de décorum et comme une inconvenance choquante, se réglera et se perfectionnera par la suite ; après Cléon, la déclamation oratoire deviendra un art dont il sera indispensable de connaître les secrets ; les inflexions de la voix, les poses, les gestes seront l'objet d'une étude assidue, et personne ne songera à reprocher à Eschine ou à Démosthène de prendre des leçons chez les plus grands acteurs. Cette révolution provoquée à la tribune par Cléon ne pouvait manquer de lui attirer les mépris et les sarcasmes d'une bonne partie de ses contemporains ; elle dut, surtout aux yeux de ses adversaires, passer pour le comble de l'impudence ; et ils trouvèrent pour faire cause commune avec eux tous ceux qui aimaient à rechercher dans le passé l'image de toutes les supériorités, et dans les traditions de la génération précédente l'idéal même de l'éloquence. Le jugement que ces différents groupes de citoyens portaient sur Cléon orateur différait peu sans doute de celui que nous donnâmes l'auteur des *Chevaliers* ; si l'on en croit Aristophane, le turbulent démagogue est le chef de ces **parleurs élevés sur le marché, qui n'ont pour toutes qualités qu'une voix terrible, une nature perverse, et le langage des halles** ; s'il réussit mieux que tel autre d'entre eux, Hyperbolus par exemple, c'est qu'il est le plus criard, et qu'il **mugit comme un torrent ; ses vociférations ont assourdi Athènes, et ses hurlements ne cessent de bouleverser la cité³.** En ramenant à la juste mesure ces critiques qui sentent, elles aussi, **le langage des halles**, il est aisé de reconnaître que les traits de satire d'Aristophane portent sur le caractère bruyant et déclamatoire, sur le fracas de cette parole passionnée, qui blessait les oreilles des délicats d'Athènes ; mais c'est là un reproche qui n'atteint que la forme et l'extérieur de cette éloquence qui pouvait être triviale, mais qui ne laissait pas d'être persuasive ; quant à la force d'invective qui l'animait, ainsi qu'aux personnalités injurieuses, aux propos blessants, aux diffamations ou aux calomnies dont elle introduisit l'usage, et même l'abus, dans les débats publics, nous ne pouvons en mesurer exactement la portée ; mais il semble difficile qu'elle ait dépassé entre genre les violences, les emportements furieux des orateurs de la génération suivante, et les injures que se jetaient à la face Eschine et Démosthène.

Quelle qu'ait été, d'ailleurs, la brutalité des moyens oratoires du démagogue, il est vraisemblable que c'est surtout devant les juges, alors qu'il se présentait pour accuser un adversaire, qu'il s'abandonnait sans réserve à toutes les intempérances de sa parole nul doute que Cléon ne fût pas, comme orateur, le même à la place Héliée et au Pnyx ; n'en est-il pas ainsi chez nous, par exemple, où tel avocat, qui est en même temps un homme politique, ne parlera pas de la même manière dans un procès de cour d'assises, ou dans une grande discussion

¹ *L'Éloquence politique et judiciaire à Athènes*, Paris, 1873, 8°.

² Plutarque, *Vitæ*, V, 631, 1 sqq., éd. Didot.

³ Aristophane, *Chevaliers*, passim.

parlementaire ? Devant un auditoire différent, l'éloquence change nécessairement de caractère ; or le peuple athénien ne se ressemblait pas à lui-même, selon qu'il siégeait au Dikastérion, ou qu'il était assis sur les bancs de pierre de l'Assemblée ; et tel effet oratoire, qui produisait sur lui une impression profonde, quand il était à la fois juge ou juré, le laissait parfaitement froid quand il était électeur ou citoyen. Chose singulière ! c'est au tribunal, c'est-à-dire là où il eût dû s'y montrer insensible, que la passion avait sur lui le plus de prise ! A l'Agora, il avait en général la tête plus calme, et c'est un fait reconnu, qu'il fallait avant tout des raisons, et en somme de bonnes raisons, pour parvenir à le convaincre.

Ce serait en effet une duperie que de juger ce public d'après la caricature du poète comique, et une injustice de mettre sur son compte toutes les sottises du vieux Démos des *Chevaliers*. Parmi les citoyens qui entouraient la tribune, les *gobe-mouches* ne formaient nullement la majorité, et il ne suffisait pas, pour emporter un vote, de les appeler *habitants de la splendide Athènes ou encore Athéniens couronnés de violettes*¹. Ces compliments n'avaient guère plus de valeur que les formules respectueuses en usage dans la langue parlementaire. Certains orateurs savaient, il est vrai, trouver des hommages obséquieux ou des louanges hyperboliques qui chatouillaient agréablement l'oreille de leurs auditeurs ; mais ces surprises du moment ne donnaient pour cela aucune influence durable aux flatteurs réduits à employer ces artifices. Ce qui prouve que ce public composait un auditoire difficile à satisfaire, c'est la crainte qu'il inspirait aux hommes les plus rompus aux affaires, comme à ceux qui étaient le plus maîtres de leur parole ; quant aux débutants, on sait quel effroi ils éprouvaient à l'affronter. C'est en vain que, dans Xénophon, Socrate, pour rassurer le jeune Charmide, fils de Glaucon, qui hésite à faire ses premières armes, lui dit : *Vous rougissez de parler devant la partie la plus faible et la moins éclairée de la nation ? Seriez-vous intimidé par des foulons, des cordonniers, des maçons, des ouvriers sur métaux, des laboureurs, des petits marchands, des colporteurs, des brocanteurs ?*² Le futur orateur ne se sentait nullement rassuré par cette énumération dédaigneuse ; et ses inquiétudes n'étaient pas sans fondement, car tous ces artisans avaient l'esprit très net, et une éducation politique assez développée, pour ne point s'en laisser imposer dans une discussion. C'est donc par le raisonnement qu'il fallait songer à les convaincre ; et si Cléon y parvint dans maint débat, ce n'est assurément pas par des sophismes ampoulés ou par des flagorneries intéressées ; au contraire, il semble avoir poussé la franchise jusqu'à l'insolence, et le dédain du bien dire jusqu'à la crudité. Dans la fameuse harangue que Thucydide lui prête à propos de la révolte de Mitylène, ce sont là les deux caractères qui sont rendus avec le plus de force et qui formaient sans doute les traits les plus saillants de sa personnalité d'orateur. Il malmène avec la rudesse d'un favori, sûr de son ascendant, cet auditoire trop porté au dilettantisme il a, pour railler ces amateurs du beau langage et ces pointilleux critiques, des saillies ou plutôt des boutades irrésistibles ; on peut dire que son éloquence se moque de l'éloquence, de celle du moins qui allait se perfectionnant chaque jour par l'étude de la rhétorique, et qui se mettait à l'école des Gorgias et des Protagoras ; il affecte de ne voir en elle qu'une ouvrière de mensonges, le produit d'un art spécieux et corrupteur, qui s'ingénie à farder la vérité, à travestir les faits, à égarer l'opinion publique. A ses yeux, c'est l'esprit qui perd les cités, et ces jouteurs qui font à la tribune

¹ Cf. Perrot, *l'Éloquence politique judiciaire à Athènes*, c. I.

² Xénophon, *Memorabilia*, III, 17.

parade de leur faconde et de leur dextérité, sont le pire fléau des États. Il est bien évident que l'historien, en faisant parler Cléon, ne s'est point attaché à conserver la forme et le côté extérieur de son éloquence ; mais il est certainement resté fidèle aux principes sur lesquels elle s'appuyait, ainsi qu'au caractère de l'orateur. On comprend en lisant cette harangue le genre de séduction que la parole du démagogue devait exercer sur le peuple : elle est incisive, elle est crue, elle est brutale, mais en même temps elle est habile et elle ne manque ni de piquant, ni de saveur. Si l'on ne craignait de rapprocher deux noms qui semblent s'exclure, on serait tenté de chercher dans les discours de Caton l'ancien¹, quelques analogies avec les harangues authentiques de Cléon ; Cicéron n'a pas craint de comparer son illustre compatriote avec Lysias ; mais franchement la rudesse narquoise du vieux censeur, ses saillies et ses boutades, ses vertes apostrophes, son dédain affecté pour la rhétorique et pour les orateurs de profession, son mépris pour toute culture intellectuelle, tout cela relevé par un langage coloré, par des mots heureux, par des antithèses frappantes, nous ramène plutôt au Cléon de Thucydide qu'au prince des orateurs attiques.

IV. — Aristophane et Cléon.

Il est impossible, dans une étude sur Cléon, d'omettre les démêlés qu'il eut avec Aristophane, dont le nom revient à plusieurs reprises dans la première partie de ce travail. Aussi bien pour beaucoup de gens le démagogue est célèbre surtout par la haine que lui avait vouée le poète comique. Les *Acharniens*, les *Chevaliers*, les *Guêpes*, sont restés comme les monuments durables de cette inimitié, qui éclate dès les débuts mêmes d'Aristophane. En effet, c'est dans sa première comédie intitulée *les Babyloniens* qu'il commença les hostilités ; nous connaissons mal cette pièce, dont le but était d'éclairer le peuple sur les vices de la constitution athénienne, et sur les mensonges intéressés que lui débitaient les orateurs en général, et Cléon en particulier. Suivant le scoliaste, l'auteur tournait en ridicule le tirage au sort des principales fonctions de la république, et les charges données à l'élection². C'était en réalité faire le procès au double principe sur lequel reposait la démocratie athénienne. Nous ne possédons des *Babyloniens* que de trop courts fragments, pour estimer si les critiques du poète étaient pleines d'esprit et de sens ; mais nous pouvons affirmer qu'elles manquaient d'à-propos. L'époque même à laquelle fut représentée la pièce lui donnait un caractère de gravité exceptionnelle ; elle fut jouée, la 2^e année de la 88^e Olympiade, aux grandes Dionisies du printemps, c'est-à-dire au moment où les étrangers affluaient de toute la Grèce à Athènes ; et c'est devant eux, au théâtre où ils se pressaient en foule, que le poète poursuivait de sa verve impitoyable les ridicules et les vices de la constitution de son pays. Si l'on songe aux dangers qui menaçaient alors la puissance extérieure d'Athènes, à la fidélité chancelante des alliés, à la défection de Lesbos, à la sanglante affaire de Mitylène, qui avait cette année même porté un si rude coup à son empire colonial, il est permis de trouver que le poète avait mal choisi son temps pour faire la leçon à ses concitoyens, et pour les humilier devant leurs sujets. Cléon

¹ Dans une note du t. IX de son histoire, Grote insiste sur cette comparaison, qui ne laisse pas que de surprendre au premier abord ; il est vrai que dans Cicéron la comparaison de Caton avec Lysias surprend encore bien davantage.

² Cf. Meineke, *Com. gr. fragm. Arist.*, vol. II, p. 966. — Ranke (*Comm. de Arist. vita*, p. 330) essaie de donner une analyse de cette pièce, ou plutôt d'en deviner le plan, mais elle reste encore pour nous bien obscure.

comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de l'imprudance de son adversaire ; heureux de satisfaire ses propres ressentiments, en même temps qu'il prenait en main la cause de l'honneur public offensé, il dénonça le poète et l'accusa devant le sénat des Cinq-Cents d'avoir insulté Athènes en présence des étrangers¹. Quel fut le dénouement de cette affaire ? Si l'on s'en rapporte au témoignage de l'accusé, il faut croire qu'il eut grand-peine à éviter une condamnation, car il répète à plusieurs reprises dans *les Acharniens* qu'il a appris à ses dépens ce qu'il en coûte pour dire la vérité aux gens ; qu'une fois, devant les juges, il fut sur le point de succomber sous les coups de son ennemi, qu'enfin il faillit périr². Cependant, comme on ne trouve nulle part la trace d'une pénalité réelle, ou d'une amende qui lui aurait été infligée, il est difficile de voir dans ces allusions autre chose que l'expression comique de craintes exagérées, et le souvenir de terreurs imaginaires, à moins qu'on ne doive les rapporter à un second procès qu'eut à soutenir Aristophane. Il s'agissait cette fois d'une accusation *d'usurpation du titre de citoyen* (ξενίας γραφή) que l'irascible démagogue, furieux d'avoir échoué dans sa première entreprise, aurait intentée au poète, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un complaisant, ce qui est plus vraisemblable. Le coup était perfide autant que dangereux : la perte du procès entraînait l'incapacité civile et politique, et le condamné, n'étant plus reconnu comme Athénien, se trouvait à jamais écarté du théâtre. On prétend qu'Aristophane s'en tira à son honneur, et défendit ses droits, en vrai poète comique, par ces deux vers d'Homère :

Ma mère dit que je suis fils de celui-ci ; mais moi je n'en sais rien ; car personne ne sait jamais au juste quel est son père³.

Une fois ces manœuvres déjouées, Aristophane put désormais braver Cléon, dans lequel il avait la double satisfaction de poursuivre un ennemi personnel, en même temps qu'à ses yeux il combattait le fléau de l'État. En effet, il fallait l'amour du bien public échauffé par des ressentiments privés pour composer *les Chevaliers* : l'indignation du citoyen contre celui qu'il considère comme le chef d'une politique détestable n'y eût pas suffi ; on sent qu'il y a là autre chose que du patriotisme ; on voit que les rancunes de l'homme ont animé cette sanglante satire, qui a pour ainsi dire incarné dans son ennemi tous les ridicule, tous les appétits, toutes les hontes de la plus basse démagogie. Ce qu'on doit peut-être le plus admirer, à propos de cet impitoyable pamphlet, ce n'est ni le courage, ni le talent dont fit preuve son auteur ; c'est plutôt le peu d'influence qu'il eut sur l'opinion publique ; en France il suffit d'un bon mot ou d'une caricature pour perdre un homme politique, et dans cette démocratie athénienne, qu'on a si souvent taxée d'inconstance et de légèreté, le crédit de Cléon ne fut point ébranlé par *les Chevaliers*.

Toutefois, si les Athéniens ne semblent pas avoir tenu compte des traits de satire d'Aristophane, le démagogue n'y resta pas insensible ; il n'était pas homme à se laisser déchirer sans se défendre ; il l'avait bien prouvé, après *les Babyloniens* et *les Acharniens* ; il riposta donc, cette fois encore, par une citation en justice, et le poète eut à tenir tête à une troisième accusation, qui, suivant certains auteurs, aboutit d'une amende de cinq talents. Cléon pouvait donc se croire vengé ; mais le poète a gagné sa cause devant la postérité après l'avoir perdue devant ses contemporains. Il semble en effet que la faveur populaire ne le

¹ Schol. ad. Arist, Vespas. 1284.

² Aristophane, *Acharniens*, 355, 475.

³ Meineke, *Com. gr. frag. Arist.*, vol. II.

couvrit point alors, comme elle l'avait fait dans les deux autres procès ; c'est lui-même qui se plaint dans les *Guêpes* de cette sorte de délaissement, et de la froideur moqueuse qui l'accueillit lorsqu'il se vit, devant les juges, exposé à la haine de Cléon, et tout étourdi du fracas de sa colère et de son éloquence ; cette fois du moins le démagogue, prenant sa revanche, avait eu les rieurs de son côté. Les deux adversaires, qui pouvaient compter chacun leur jour de triomphe, firent trêve à leur inimitié ; d'ailleurs il arrive toujours, même dans les querelles les plus envenimées, un moment où l'on se lasse ; Aristophane, peu satisfait en somme de l'indifférence qu'il avait trouvée dans le public, fit mine de se réconcilier avec son puissant ennemi ; parmi ses confrères, les uns se hâtèrent de faire courir le bruit qu'il céda à la peur ; les autres, les plus nombreux, publièrent à l'envi qu'il s'était laissé corrompre à prix d'argent ; tous avaient tort : ils se trompaient en prenant pour une paix définitive ce qui n'était qu'une trêve, et même une trêve apparente. En effet, dans une comédie intitulée les *Holcades*, qui suivit de près les *Chevaliers*, c'est encore Cléon qui, de concert avec le général Lamachus, fit les frais de la représentation¹. Comme on reprochait au poète cette volte-face, il répondit d'un ton dégagé dans les *Guêpes*, qui parurent l'année suivante, que l'échalas avait trompé la vigne ; puis, pour bien montrer qu'il n'avait jamais désarmé, il résuma dans une Parabase, qui est pour nous assez obscure, toutes ses campagnes contre Cléon ; c'est là que, ramassant pour l'accabler les dernières invectives, il le représente en des vers d'ailleurs intraduisibles, comme un monstre dont il a vainement essayé de purger son pays. On sait de plus quelle part tient dans le reste de la pièce la satire indirecte du démagogue considéré comme le protecteur, le tyran, et aussi le flatteur des juges athéniens. Sa mort seule put réduire au silence son implacable ennemi, qui crut de sa dignité de ne pas fouler aux pieds la cendre de celui qu'il avait frappé tout puissant. Cette réserve, dont le poète se fait honneur à lui-même dans les *Nuées*, est d'autant plus louable qu'elle ne fut point, paraît-il, imitée par ses confrères ; toutefois, avant d'exalter cet acte de discrétion, il est bon de se demander s'il n'était pas bien facile ; certains critiques se plaisent à le signaler comme un trait de générosité singulière ; à nos yeux, c'est une preuve de bon goût, mais rien de plus ; car en vérité on n'a pas grand mérite à se taire, et à laisser en paix un homme contre lequel on a déjà composé une comédie telle que les *Chevaliers*.

Après avoir opposé à la caricature d'Aristophane un portrait qui nous semble plus digne de l'histoire, il nous reste à conclure.

Le rôle de Cléon, pendant la guerre du Péloponnèse, n'a pas été, comme l'ont voulu plusieurs écrivains, celui d'un extravagant, qui demande à tout propos la lutte à outrance, qui crie sans cesse et sans raison à l'incapacité ou à la trahison des généraux, et qui s'imagine être lui-même un foudre de guerre. Sans doute, il a fait manquer aux Athéniens l'occasion de faire la paix ; mais cette paix eût-elle été durable ? Sans doute (et nous en conviendrons volontiers) le démagogue n'eut jamais ni l'intelligence politique ni la modération d'un Périclès ; mais il faut songer qu'il avait à combattre dans le parti aristocratique des adversaires aussi exagérés, dans leurs désirs pacifiques, qu'il était lui-même emporté dans ses idées belliqueuses : que ce soit là son excuse. Si maintenant on examine sans prévention sa conduite comme chef du parti démocratique, on ne trouve aucun acte qui autorise à le juger aussi sévèrement que l'ont fait la plupart des historiens. Il n'a pas ménagé ses ennemis, pas plus qu'ils ne l'auraient épargné

¹ Meineke, *Frag. Comic. gr.*, t. II, 2, p. 1118.

lui-même ; il s'est appuyé pour les combattre et pour soutenir sa popularité sur les petites gens, sur les corporations ouvrières, sur cette masse de citoyens qui composaient les tribunaux ; Aristophane l'accuse d'avoir porté leur indemnité de deux à trois oboles, afin de les avoir à sa dévotion ; le fait est très contesté ; en tout cas, fût-il prouvé, cette augmentation de paye ne pourrait être attaquée que comme une mesure financière d'une utilité contestable, et non comme un bouleversement social, ou une calamité publique. Quant aux vols et aux concussions dont le démagogue se serait rendu coupable, suivant l'auteur des *Chevaliers*, il est permis de les mettre en doute ; Thucydide n'y fait aucune allusion, et l'on sait de reste quelle est la valeur de ces accusations banales que les partis n'ont jamais manqué de se jeter à la tête dans tous les pays et dans tous les temps. Ce que nous savons du caractère de Cléon montre qu'il devait être très ambitieux ; mais rien ne prouve qu'il fût vénal. En écartant ce grief, nous nous trouvons en face d'un homme d'une nature violente, d'une humeur fanfaronne, porté, par sa jactance même, aux résolutions extrêmes. Il n'eut pas besoin pour séduire le peuple athénien de le corrompre, car il avait tout ce qui plaît au peuple : de l'audace, du patriotisme, et un talent de parole incontestable ; il eut le bonheur de naître à Athènes, dans une démocratie qui fut plus sage et plus modérée qu'il ne l'était lui-même, qui sut parfois tenir tête à ses instincts, et qui jusqu'alors avait conservé l'horreur du sang et le respect de la vie de ses citoyens¹.

¹ Je renvoie ceux qui veulent suivre le rôle des démagogues, jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse, à la savante étude de M. Lallier sur *Cléophon d'Athènes* que la *Revue* a publiée dans son numéro de septembre-octobre 1877.